

Commission spéciale sur le terrorisme : privilégier la qualité de notre arsenal à l'empilement législatif

Mercredi 13 septembre 2017

Communiqué de presse de la Délégation socialiste française

Face à la lutte contre le terrorisme, la droite a souvent comme stratégie de multiplier les changements législatifs pour donner l'illusion d'agir, en France comme en Europe. Les faits démontrent que cette agitation – qui revient souvent à rogner les libertés fondamentales – n'est pas efficace. C'est fidèle à ce mode de fonctionnement que les conservateurs et les libéraux ont proposé il y a plusieurs mois de créer une commission spéciale sur le terrorisme au Parlement européen, chargée de missions très larges sur les politiques de sécurité en Europe. Si nous considérons que la commission des Libertés Civiles, de la Justice et des Affaires Intérieures était la plus à même de se charger de ce travail de suivi, d'analyse critique et de propositions, nous ne nous sommes néanmoins pas opposés à la mise en place de cette commission spéciale, parce qu'elle s'attaque à des problématiques qui nous apparaissent comme fondamentales. Les eurodéputés socialistes et radicaux seront très attentifs à donner du sens à cette commission et à ce que les débats évitent l'émotionnel.

Sylvie Guillaume portera la voix des eurodéputés socialistes et radicaux dans cette commission spéciale en tant que membre titulaire : elle y défendra les propositions phares des socialistes européens, notamment l'amélioration indispensable des échanges d'informations entre les États membres et le renforcement de la coopération. C'est là la valeur ajoutée indiscutable de l'Union européenne.

Cette commission spéciale devra d'abord effectuer une analyse sérieuse et approfondie de la législation européenne anti-terroriste et de sa mise en œuvre dans les États membres avant de proposer des recommandations solides et partagées pour améliorer la sécurité de l'Union. Elle devra permettre de faire entendre plus nettement la voix du Parlement européen dans les politiques liées à la sécurité et défendre certaines revendications. Avec deux principes non négociables pour les socialistes et radicaux : le respect des libertés et des droits fondamentaux d'une part, le refus d'une « course » à l'empilement et de la sur-modification des législations actuelles liées de près ou de loin à la sécurité d'autre part.

[embed]<http://www.deputes-socialistes.eu/commission-speciale-sur-le-terrorisme-privilegier-la-qualite-de-notre-arsenal-a-lempilement-legislatif/>[/embed]